

La coiffure : une enquête de terrain en Côte-d'Or

Cette enquête a été réalisée en Côte-d'Or, par un service de santé au travail, auprès des coiffeurs. Les résultats de cette étude ont permis de proposer des recommandations aux professionnels de la coiffure.

En raison de l'importance du secteur de la coiffure en Côte-d'Or, les médecins du Comité d'hygiène industrielle de la Côte-d'Or ont décidé de mener une enquête auprès des coiffeurs du département, deuxième employeur en ce qui concerne les entreprises de moins de 10 salariés. Pour approfondir les connaissances concernant ce milieu de travail et pouvoir apporter aux professionnels des conseils et des recommandations, deux questionnaires ont été mis au point : l'un concernant les salons (*annexe 1*) et l'autre les salariés (*annexe 2*).

Les objectifs de cette étude étaient de faire le point sur les salons et les risques professionnels chez les coiffeurs.

Méthodologie

Vingt-cinq médecins se sont portés volontaires pour participer à l'enquête. Les deux types de questionnaires (l'un concernant les salons, l'autre les salariés) ont été élaborés dans le respect de l'anonymat des lieux et des personnes, après attribution d'un code aléatoire. Il est à noter que les entreprises de coiffure à domicile ont été exclues de l'enquête. L'étude a porté sur l'année 2000. L'exploitation des données a été réalisée avec le logiciel «Business Object».

QUESTIONNAIRE CONCERNANT LES SALONS

Les médecins du travail ont rempli ce questionnaire en visitant chacun des salons dont ils assurent le suivi médical. Ils ont été accompagnés dans cette démarche par les responsables des salons concernés. Cent quarante-quatre salons ont été étudiés sur les 326 adhérents au Comité d'hygiène industrielle, soit 44 %.

QUESTIONNAIRE CONCERNANT LES SALARIÉS

Les questionnaires ont été remplis par les médecins au cours des visites annuelles des salariés des salons préalablement visités. Trois cent quatre-vingt-neuf questionnaires ont été ainsi recueillis sur un total de 905 salariés dans la profession.

Résultats

LES SALONS

En Côte-d'Or, 56 % (81 salons) des salons se trouvent en milieu urbain dont 12 % (18 salons) dans des galeries marchandes. Quarante-vingt-un salons sur les 144 étudiés sont situés à Dijon et dans son agglomération. Quarante-vingt-quatre pour cent sont des salons indépendants et 87 % disposent de locaux neufs ou rénovés.

Environnement physique

Tous les salons sont correctement éclairés, 84,72 % disposent d'un éclairage naturel par des baies vitrées. Les zones d'éblouissement pour le personnel sont peu fréquemment constatées.

Majoritairement, les salons sont chauffés par chauffage central. Un salon sur quatre est climatisé. En ce qui concerne l'environnement sonore, 93 % des salons disposent d'une musique d'ambiance. Des nuisances sonores sont perçues dans 13 % des cas.

Agencement des locaux

Peu de salons disposent d'une personne s'occupant exclusivement de la réception. L'accueil sans rendez-vous se généralise (80,6 %). L'utilisation de l'outil informatique reste minoritaire (27,8 %).

M. AMODEO, H. BOUDOT,
F. DESFRAY, L. DUCROT-
HENRY, C. GOMIS,
B. SENEQUE, J. P. DEMIMUID,
S. REGIN, P. GUINOT*

* Comité d'hygiène
industrielle de la Côte-
d'Or.

Le nombre moyen de bacs à shampooing est de 3 par salon (*tableau I*).

Le nombre moyen de sièges-clients utilisés pour la coupe et le coiffage est de 4 (*tableau II*).

Pour les salons possédant une zone « technique » individualisée, le nombre de sièges-clients consacrés à cette activité (permanente, défrisage et couleurs) est environ de 2 (*tableau III*).

TABLEAU I

Nombre de bacs par salon.

Nombre de bacs par salon	Nombre de réponses
1	3
2	38
3	61
4	29
5	7
6	2
7	1
9	2
Somme	143

TABLEAU II

Nombre de sièges-clients / coupe.

Nombre de sièges	Nombre de réponses
1	2
2	14
3	25
4	41
5	16
6	20
7	5
8	7
9	2
10	4
11	3
12	3
13	1
15	1
Somme	144

TABLEAU III

Nombre de sièges-clients / technique.

Nombre de sièges	Nombre de réponses
1	11
2	40
3	31
4	17
5	11
6	9
7	8
8	2
10	1
11	3
Somme	133

Les zones annexes

Les salons disposent d'un coin repas pour leur personnel dans 66,7 % des cas, d'une buanderie dans 63,9 % des cas et d'une réserve dans 88,9 %.

Fréquemment, un local unique est dévolu à ces différentes activités.

Seulement 29 % des salons ont des toilettes réservés à leur personnel et 80 % des salons disposent de lavabos dans leurs toilettes.

Matériel

Les salons sont bien équipés : des tablettes mobiles sont retrouvées dans 89 % des cas. Les séchoirs mis à la disposition du personnel sont jugés facilement maniables et plusieurs salons mettent à la disposition de leurs salariés des sièges de travail.

Entretien des locaux et du matériel

L'entretien des locaux est effectué en grande partie par les salariés eux-mêmes, seuls 36,8 % des salons ont un personnel d'entretien.

Les ultraviolets sont beaucoup utilisés pour la désinfection du matériel (63,9 %).

Des produits désinfectants sont retrouvés dans 91 % des salons.

Les produits utilisés

Les 4 fabricants les plus cités, pour tous les produits, sont : l'Oréal, Wella, Scharwkopf, Eugene perma.

Les shampooings sont à 94 % des liquides contenant des agents tensio-actifs.

Les décolorations : l'eau oxygénée est encore utilisée comme principe actif dans 74,3 % des cas.

Les autres produits se présentent majoritairement sous forme de poudre (79,2 %) et contiennent essentiellement de l'ammoniaque et des persulfates.

Les teintures capillaires contiennent des alcalinisants, des antioxydants, des colorants nitrés, des naphtoquinones (20 %) et des composés aromatiques.

Les produits à permanente sont appliqués à froid dans 87 % des cas (principaux composants : thioglycolates d'ammonium, bisulfites, eau oxygénée, perborates, persulfates).

Les composants actifs de ces produits se retrouvent dans ceux destinés au défrisage.

Pour la fixation des cheveux, les aérosols (laques) et les gels de coiffage sont très largement utilisés (> 90 %). Ils contiennent une résine (généralement polyvinyl pyrrolidone) et un gaz propulseur.

LES SALARIÉS

Trois cent quatre-vingt-neuf salariés ont été interrogés dans le cadre de l'enquête coiffure en Côte-d'Or.

La profession, dont la majorité a moins de 30 ans, est fortement féminisée (figure 1). Les apprentis sont en forte proportion (20,16 %). Ceci s'explique par la formation professionnelle du CAP de coiffure qui se prépare sur 3 ans en contrat d'apprentissage par alternance avec stages en entreprise.

Les coiffeurs sont des salariés en majorité à temps plein (68,8 %). Les contrats à durée indéterminée sont les plus nombreux (72,61 %) contre 7,24 % de contrats à durée déterminée (figure 2).

Fig. 1 : Répartition des salariés.

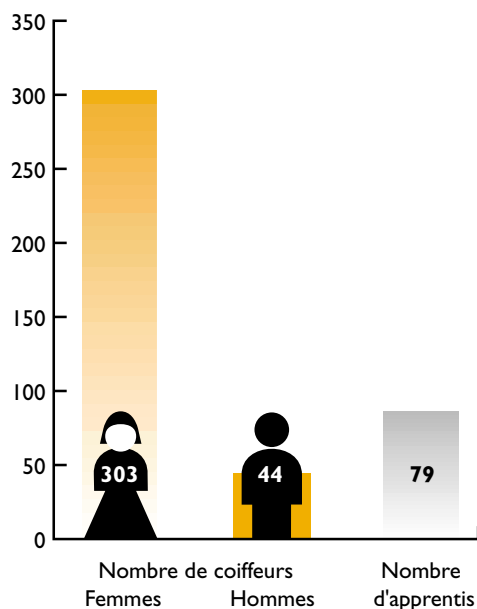
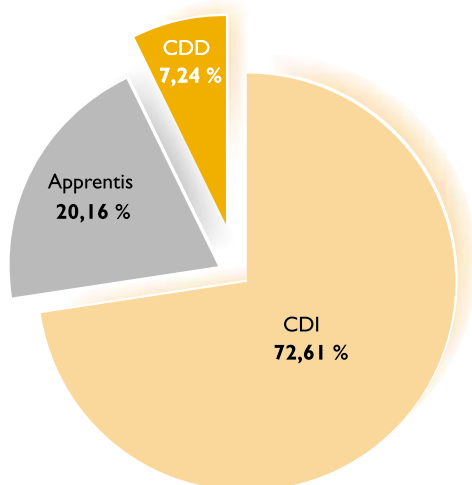


Fig. 2 : Répartition par types de contrat.



Le travail s'effectue en journée continue (61 %). Les nocturnes paraissent peu fréquentes (4,2 %).

Le temps de repas est égal ou inférieur à 1 heure, alternant soit un vrai repas soit un encas pris dans l'établissement.

Les salariés sont plutôt polyvalents (70,9 %), alternant coupe et technique.

Pathologies observées chez les salariés

Préambule

Une recherche des antécédents familiaux allergiques met en évidence qu'ils existent chez 30 % des personnes interrogées, se répartissant également entre asthme et eczéma.

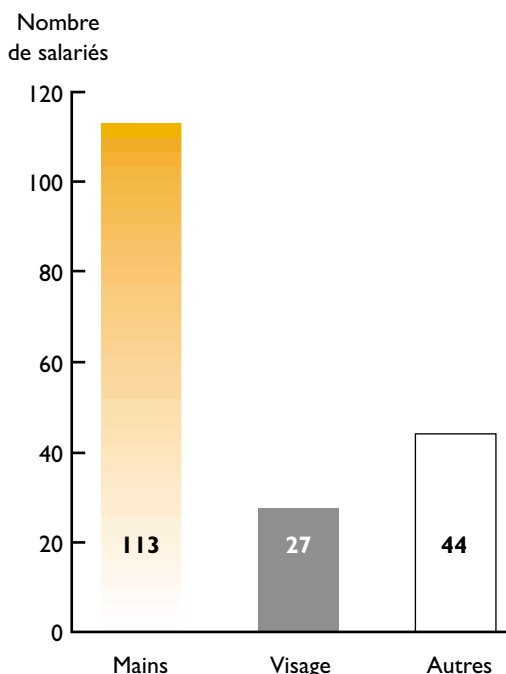
L'interrogatoire met également en évidence que 65 salariés avaient des antécédents personnels d'allergie (17 %), pour 38 d'entre eux, l'eczéma et pour 27 l'asthme. Au moment de l'enquête, seules 10 personnes ont un traitement pour l'eczéma et 8 pour l'asthme.

Symptômes cutanés (figure 3)

Quarante et un pour cent des salariés ont des problèmes cutanés dont 1/3 d'eczémas confirmés soit par des tests spécifiques, soit par une amélioration pendant les congés.

Une coiffeuse sur quatre a des problèmes cutanés au niveau des mains (eczéma ou dermite irritative). Cependant, la protection des mains semble acquise avec 93 % de port de gants mais leur utilisation est imparfaite et incomplète ; de plus, la composition des

Fig. 3 : Localisation des symptômes cutanés.



gants est mal connue. Ils sont portés à 86 % pour la coloration, 39 % pour les permanentes et seulement 10 % pour les shampooings.

Par ailleurs, une crème protectrice est utilisée dans 72 % des cas.

Symptômes oculaires

Vingt-deux pour cent des salariés déclarent avoir eu un ou plusieurs épisodes de conjonctivite, sans relation apparente avec le travail (peu d'amélioration pendant les congés).

Symptômes respiratoires

Avant d'analyser les divers symptômes respiratoires, il est essentiel de savoir que 56 % des salariés fument avec, pour 45 % d'entre eux, une consommation supérieure à 5 cigarettes par jour.

Rhinite

Trente-trois pour cent des salariés se plaignent de rhinite, 7 % incriminent la profession mais la relation avec les produits n'est pas mise en avant.

Fig. 4 : Douleurs au niveau des épaules.

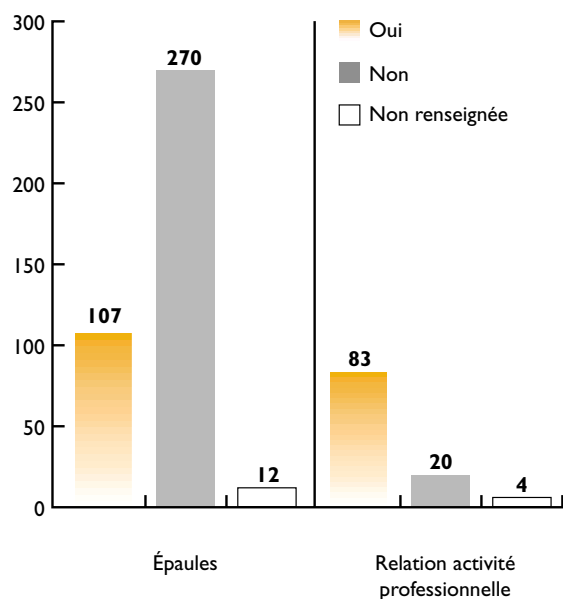


Fig. 5 : Douleurs au niveau des coudes.

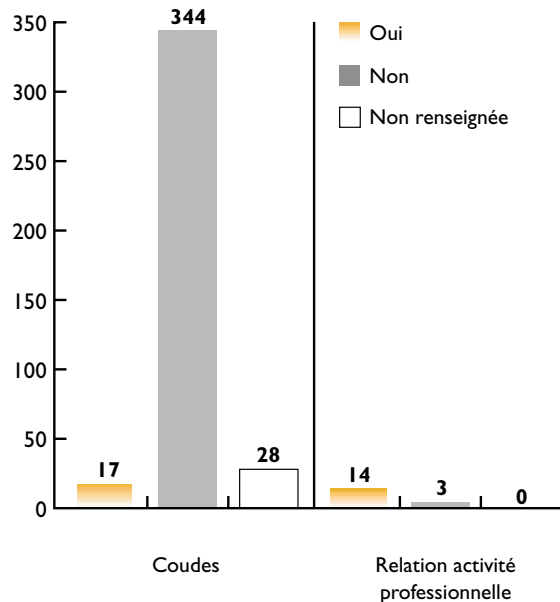


Fig. 7 : Douleurs au niveau de la nuque.

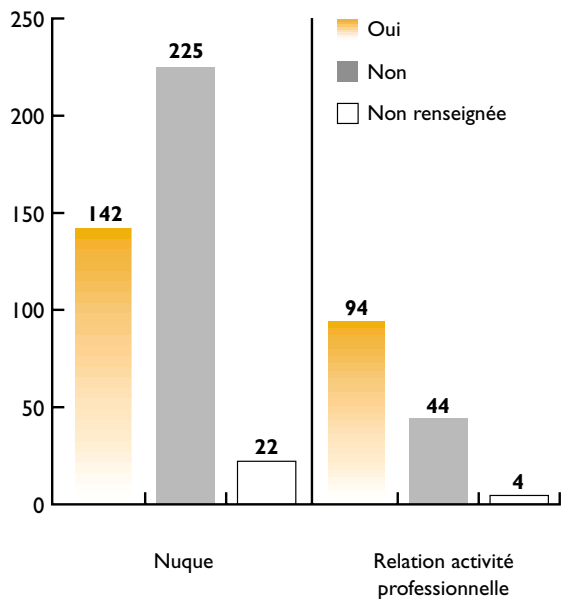
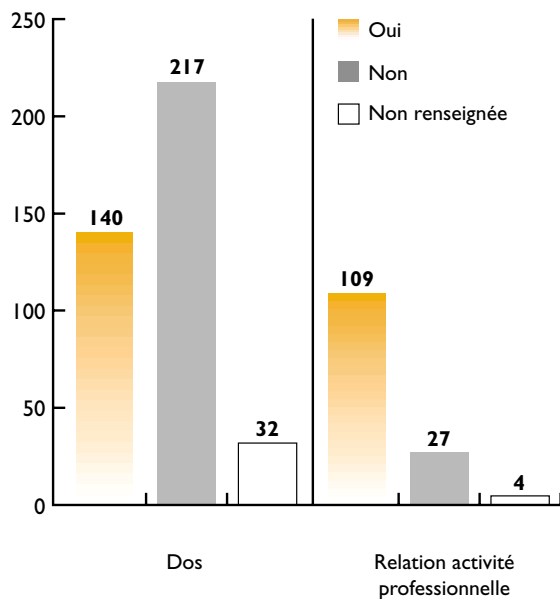


Fig. 8 : Douleurs au niveau du dos.



Toux

La toux est évoquée pour 14 % des salariés, la relation avec le travail est faible (4 %).

Asthme

Dix pour cent des coiffeurs, ayant majoritairement moins de 30 ans, se déclarent essoufflés.

Sur 12 salariés qui ont de l'asthme, 4 sont manifestement d'origine professionnelle, mais aucun salarié n'a fait l'objet d'une déclaration de maladie professionnelle.

En résumé : 7 % ont des antécédents d'asthme, 3 % ont de l'asthme et 1 % a un asthme professionnel.

Affections ostéo-articulaires (figures 4 à 9)

Concernant les membres supérieurs, les douleurs au niveau des épaules prédominent (28 %). La relation avec l'activité professionnelle est retrouvée dans 21 % des cas.

Les poignets sont également affectés (19 %), en revanche le coude n'est pas une articulation cible.

Concernant les douleurs rachidiennes, 47 % ont des lombalgies, 37 % des cervicalgies et 37 % des dorsalgies. La relation avec le travail semble majoritairement reconnue. Une comparaison croisée montre que les hommes sont moins affectés par ce type de pathologie.

Dans tous les cas, il y a une médicalisation très faible puisqu'à peine 1 % des salariés prend un traitement.

Pathologie veineuse (figure 10)

Le coiffeur travaille essentiellement debout et piétine. Soixante pour cent présentent un syndrome des jambes lourdes et, bien que l'âge moyen soit inférieur à 30 ans, près de 20 % des salariés présentent des varices et 6 % des personnes ont été opérées.

Vingt-cinq pour cent des salariés prennent des veinotoniques et 16 % utilisent des bas de contention.

Fig. 6 : Douleurs au niveau des poignets.

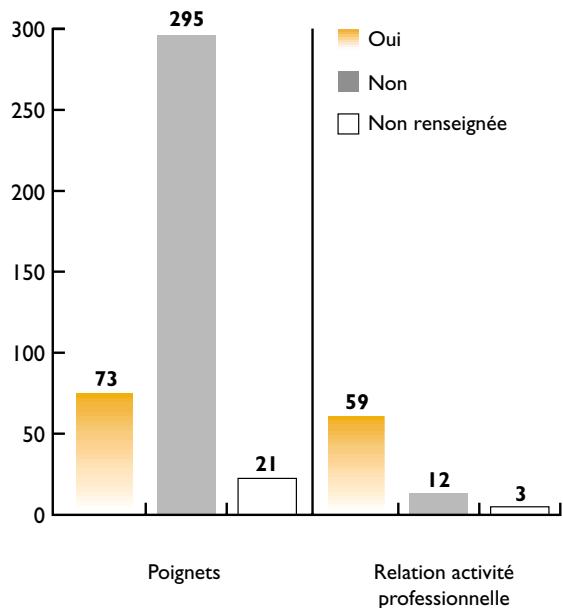


Fig. 9 : Douleurs au niveau des lombaires.

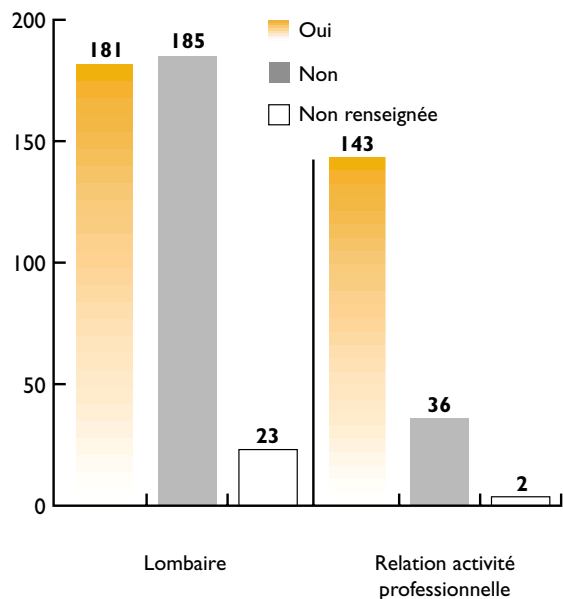
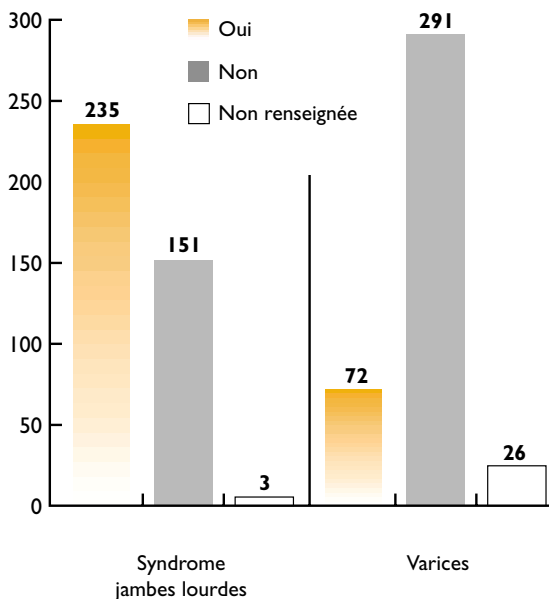


Fig. 10 : Symptomatologie veineuse.



Charge mentale (figures 11 et 12)

Les salariés se disent fatigués pour 47 % d'entre eux et 47 % se disent stressés. Des troubles du sommeil sont retrouvés chez 24 % des salariés et 1 % a un traitement.

Il est difficile pour cette rubrique d'analyser le tableau des causes possibles de stress, 71 questionnaires n'ayant pas été remplis. La contrainte de temps est le plus souvent mise en cause. Les relations avec les collègues et avec les clients sont moins souvent citées.

Fig. 11 : Troubles du sommeil.

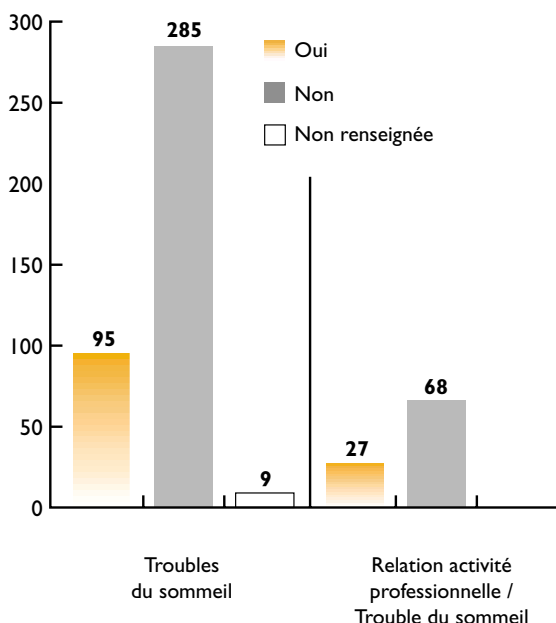
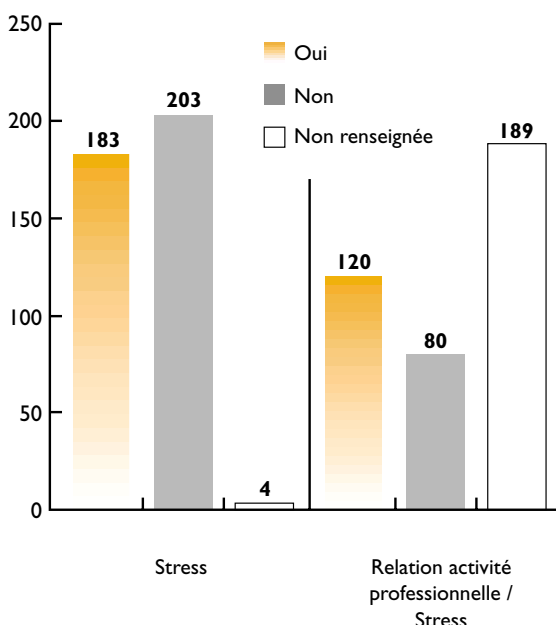


Fig. 12 : Stress.



Maladies professionnelles (tableau IV)

L'enquête a dénombré 9 déclarations de maladies professionnelles dont une allergie au latex, deux syndromes du canal carpien, deux eczémas, un syndrome de la loge de Guyon et trois non renseignées.

Conclusion

Cette enquête révèle que le salon type, en Côte-d'Or, est un petit salon indépendant. Les locaux sont neufs ou rénovés et correctement équipés. Leur entretien est généralement dévolu au personnel. La configuration des salons aboutit à une utilisation multiple du local technique (buanderie, stockage, préparation des produits voire coin repas).

Les produits utilisés sont fournis essentiellement par 4 grands fabricants.

Le personnel est majoritairement féminin, âgé de moins de 30 ans et polyvalent. La profession accueille beaucoup d'apprentis (20,16 %).

Ce métier est à fortes composantes physique et psychique. Les conditions de travail peuvent engendrer rapidement des pathologies cutanées, ostéoarticulaires et veineuses. Le stress et la fatigue ont été souvent mentionnés.

Les résultats de cette enquête, ainsi que les données bibliographiques amènent à formuler quelques recommandations.

Recommandations

CONSEILS D'AMÉLIORATION POUR L'AMÉNAGEMENT DES SALONS

- Sièges de coupe adaptés et en nombre suffisant ;
- séchoirs à main légers, maniables et le moins bruyant possible ;
- local technique individualisé et ventilé ;
- coin repas et toilettes pour le personnel.

Maintenir des conditions d'ambiance confortables :

- chauffage sans excès ;
- ventilation de bonne qualité ;
- climatisation éventuelle ;
- éclairage homogène évitant des zones d'éblouissement ;

- maintien d'un niveau sonore acceptable (musique d'ambiance discrète, isolation des bruits extérieurs).

CONSEILS D'AMÉLIORATION POUR LE TRAVAIL DES COIFFEURS

Privilégier la station assise pour la coupe.

Utiliser des produits en gel pour éviter la pénétration des poudres par voie respiratoire ;

Protéger les mains :

- port de gants surtout pour les colorations et les permanentes, en évitant les gants en latex, source fréquente d'allergies ;
- séchage soigneux des mains par tamponnement (ne pas frotter) ;
- application pluriquotidienne d'une crème hydratante protectrice.

Pour prévenir la survenue de troubles veineux :

- être bien chaussé, pas de talons trop hauts ;

Déclaration de maladie professionnelle.

	Nombre de réponses	Pourcentage
Oui	9	2,31 %
Non	375	96,40 %
Non renseignée	5	1,29 %
Somme	389	

- éviter le port de vêtements serrés ;
- porter des chaussettes ou des bas de contention.

Garder une bonne hygiène de vie :

- limitation des journées continues ;
- pauses repas de durée suffisante ;
- équilibre alimentaire correct ;
- arrêt du tabac et activité physique régulière.

TABEAU IV

Éléments bibliographiques

ARTAUD-CAILLENS M-L – Série profession: Les Coiffeurs. *ITEMS Collection Information thématique en santé – Travail environnement industriel*, 1996.

BOSCHER D, CASALI N, GIOCHETTI-DAULNY J, LOTHORE M D, OZKAN-RABRET E, SERAYET J, TRIAU S – Être coiffeur en l'an 2000 dans un salon d'Ile-de-France. *CAMIP* 2000 ; 1: 9-18.

Convention collective nationale. Coiffure. 17^e édition, juillet 2000.

Division coiffure des Laboratoires L'OREAL. Code du bon usage des produits utilisés dans les salons de coiffure. Octobre 1993.

GACIA-FONDAN M – Travailler debout : L'exemple du coiffeur. Appréciation de la contrainte et de l'astreinte posturale. *Perf Hum Techn*. 1992 ; 60 : 32-42.

GERAUT C, TRIPODI D – Expériences des ordonnances de prévention en dermatologie professionnelle dans un centre

spécialisé. Bilan après 3 ans. *Doc Méd Trav*. 1997 ; 70 : 123-33.

GERVAIS P, ROSENBERG N, ROUSSELIN X – Affections respiratoires professionnelles des coiffeurs. *Doc Méd Trav*. 1988 ; 36 : 375-80.

LE FLAHEC C – Troubles respiratoires chez les coiffeurs. Thèse.

Passion coiffure. Bimestriel n° 3 novembre-décembre 1998.





SANTÉ ET TRAVAIL

Le secteur de la coiffure en Côte-d'Or

MÉDECIN

Nom :

Centre :

Date d'étude :

IDENTIFICATION

Situation	rue <input type="checkbox"/>	galerie marchande <input type="checkbox"/>	
Statut	indépendant <input type="checkbox"/>	franchisé <input type="checkbox"/>	
Clientèle	hommes <input type="checkbox"/>	femmes <input type="checkbox"/>	mixte H/F <input type="checkbox"/>
Surface totale	en m ² :		
État des locaux	neuf <input type="checkbox"/>	rénové <input type="checkbox"/>	ancien <input type="checkbox"/>
Nombre de salariés (hors apprentis)	hommes :	femmes :	
Nombre d'apprentis			

ENVIRONNEMENT PHYSIQUE

Éclairage	naturel <input type="checkbox"/>
	artificiel <input type="checkbox"/>
	- général <input type="checkbox"/>
	- spots <input type="checkbox"/>
zone d'éblouissement	- naturelle <input type="checkbox"/>
	- artificielle <input type="checkbox"/>
Thermique	chauffage central
	- oui <input type="checkbox"/>
	- non <input type="checkbox"/>
	ventilation :
	- naturelle <input type="checkbox"/>
	- VMC <input type="checkbox"/>
	- climatisation <input type="checkbox"/>
Bruit	musique d'ambiance <input type="checkbox"/>
	environnement bruyant <input type="checkbox"/>

DESRIPTIF

■ Réception	réceptionniste	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
		assis <input type="checkbox"/>	debout <input type="checkbox"/>
	informatique	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
	accueil sans rendez-vous	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
	confort ergonomique satisfaisant	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

DESCRIPTIF (suite)■ **Salon****Shampooing****nombre de bacs :**accessibilité oui non sièges-clients
réglables oui non **Coupe/Coiffage****nombre de sièges-clients :**réglables oui non sièges de coupe /
tabouret oui non desserte mobile oui non **confort ergonomique**accessibilité
poste aisée oui non accessibilité
matériel aisée oui non **Technique
(coloration,
permanente...)****nombre de sièges-clients :**réglables oui non sièges de coupe /
tabouret oui non **confort ergonomique**accessibilité
poste aisée oui non accessibilité
matériel aisée oui non ■ **Zones annexes****zone individualisée** oui non si oui :
coin repas oui non buanderie oui non réserves oui non **toilettes**séparées de la clientèle oui non avec lavabo oui non **vestiaires du personnel**séparées de la clientèle oui non ■ **Matériel****tablettes mobiles** oui non **séchoirs manuels**facile à manier oui non Questionnaire utilisé
pour cette étude

DESCRIPTIF (suite)■ **Produits utilisés**

Lavage des cheveux	shampooing				
	liquide ou gel				
	- agents tensio-actifs	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
	- adjuvants (conservateur, épaississant)	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
Décoloration capillaire	eau oxygénée	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
	mélange ammoniacal	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
	persulfates	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
	- poudre	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
	- autre forme	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
Teintures capillaires	teinture végétale (henné...)				
	- naphthoquinone	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
	teinture « tenace »				
	- compositions aromatiques (PPD ; PTD ; diamines)	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
	- alcalinisants	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
	- antioxydants	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
	coloration temporaire (sans oxydant)				
- colorants nitrés, anthraquinones, polyazoïques	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>	
- lotion aqueuse ou hydro-alcoolique	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>	
Permanente	permanente à froid (thioglycolate d'ammonium bisulfites, eau oxygénée, perborate, persulfates)	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
Défrisage	mêmes principes actifs	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
Fixation des cheveux	laques capillaires				
	- aérosol	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
	- gels de coiffage	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>

■ **Entretien des locaux**

personnel d'entretien oui non

■ **Nettoyage du matériel**

produits de désinfection oui non

UV oui non



SANTÉ ET TRAVAIL

Le secteur de la coiffure en Côte-d'Or

MÉDECIN **Nom :**
Centre :
Date d'étude :

IDENTIFICATION

Code Stétho :

Sexe masculin féminin

Année de naissance :

Taille :

Poids

TYPE D'ACTIVITÉ

Date d'entrée au travail

Dans la coiffure :

Dans le salon actuel :

Temps plein oui non

- CDI

- CDD

- apprenti

Horaires

- journées continues oui non

si oui, > à 3/sem oui non

- nocturnes (au-delà de 19h) oui non

Temps de repas

- ≤ 1 heure - ≤ 2 heures

- encas - repas

Spécificité de l'activité oui non

Si oui :

- coupe / coiffage - shampooing / technique

- brushing - coloriste / permanentiste

Posture debout permanente

oui non

ANTÉCÉDENTS ALLERGIQUES FAMILIAUX

Dans votre famille y a-t-il eu des problèmes allergiques ?

oui non

Si oui, de quel type

- cutané - rhinite allergique
- asthme

ANTÉCÉDENTS AVANT L'ENTRÉE DANS LA PROFESSION

Eczéma

Traitement actuel oui non

Asthme

Traitement actuel oui non

SYMPTÔMES CUTANÉS

Avez-vous eu des troubles cutanés ?

oui non

Si oui, de quel type ?

- visage - mains
- autres

Avez-vous noté une relation avec votre activité professionnelle ?

oui non

Si oui, avec quel produit ?

- shampooing - produits de coiffage
- produits colorants - produits d'entretien
- permanentes - ne sait pas

Avez-vous noté une amélioration pendant les jours de congés ?

oui non

Avez-vous eu des tests cutanés spécifiques ?

oui non

résultats positifs ? oui non

MANIPULATION DE PRODUITS/EPI/PROTECTION DES MAINS

Utilisez-vous une protection des mains ?

oui non

Lors de quelle activité ?

- shampooing - préparation
- coloration - permanente

Type de protection ?

Gants
- caoutchouc - vinyle
- latex - ne sait pas

Crème hydratante

CONJONCTIVITE

Avez-vous déjà souffert de conjonctivite ?

oui non

Avez-vous noté une amélioration pendant les jours de congés ?

oui non

SYMPTÔMES RESPIRATOIRES

■ Tabagisme

Êtes-vous ?

fumeur oui non
+ de 5 cigarettes / jour oui non

ex-fumeur oui non

■ Rhinite

Avez-vous déjà souffert de rhinite ?

oui non

Avez-vous noté une relation avec votre activité professionnelle ?

oui non

Si oui, avec quel produit ?

- shampooing - produits de coiffage
- produits colorants - produits d'entretien
- permanentes - ne sait pas

Avez-vous noté une amélioration pendant les jours de congés ?

oui non

■ Toux

Est-ce que, en général, vous toussiez ?

oui non

Si oui, la journée la nuit

Avez-vous noté une relation avec votre activité professionnelle ?

oui non

Si oui, avec quel produit ?

- shampooing - produits de coiffage
- produits colorants - produits d'entretien
- permanentes - ne sait pas

Avez-vous noté une amélioration pendant les jours de congés ?

oui non

■ Asthme

Êtes-vous essoufflé(e) ? oui non

Avez-vous eu des crises d'asthme au cours de l'année ?

oui non

Avez-vous noté une relation avec votre activité professionnelle ?

oui non

Si oui, avec quel produit ?

- shampooing - produits de coiffage
- produits colorants - produits d'entretien
- permanentes - ne sait pas

Avez-vous noté une amélioration pendant les jours de congés ?

oui non

AFFECTIONS PÉRIARTICULAIRES

■ Douleurs des membres supérieurs

épaules	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
relation avec le travail	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
coudes	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
relation avec le travail	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
poignets	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
relation avec le travail	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>

■ Douleurs rachidiennes

nuque	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
relation avec le travail	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
dos	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
relation avec le travail	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
lombaire	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
relation avec le travail	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>

■ Traitement

Suivez-vous un traitement	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>
---------------------------	-----	--------------------------	-----	--------------------------

PATHOLOGIE VEINEUSE

Syndrome de jambes lourdes ?

oui non

Varices ?

oui non

Traitement ?

veinotonique oui non

bas de contention oui non

intervention oui non

CHARGE MENTALE

Vous sentez-vous stressé(e) ?

oui non

Avez-vous noté une relation avec votre activité professionnelle ?

oui non

Vous sentez-vous fatigué(e) ?

oui non

Avez-vous noté une relation avec votre activité professionnelle ?

oui non

Avez-vous des troubles du sommeil ?

oui non

Avez-vous noté une relation avec votre activité professionnelle ?

oui non

Suivez-vous un traitement spécialisé ?

oui non

CHARGE MENTALE (suite)

Cochez une note de 0 à 5 pour chacune des causes de stress

(de 0 : la moins importante à 5 : la plus importante)

Relation avec les collègues

0 1 2 3 4 5

Relation avec les clients

0 1 2 3 4 5

Contrainte de temps

0 1 2 3 4 5

Pénibilité physique

0 1 2 3 4 5

Organisation du travail

0 1 2 3 4 5

DÉCLARATION MALADIE PROFESSIONNELLE

Avez-vous fait l'objet de déclaration(s) de maladie professionnelle ?

oui non

si oui, lesquelles ?

N°

N°